

FEDERATION EUROPEENNE DES BANQUES ALIMENTAIRES



Commentaires sur la consultation concernant la stratégie EU 2020

La Fédération européenne des Banques Alimentaires (FEBA) a examiné avec beaucoup d'intérêt le document de travail sur la future stratégie EU 2020. Elle apporte ci-après d'une manière très directe quelques commentaires et propositions.

Au début de ce document, la Commission indique qu'il importe de rechercher une économie plus durable, plus « smart » et plus verte.

La FEBA souhaite que le terme « smart » soit explicité ou modifié. En effet ce terme anglais est traduit en français par « cuisant, aigu, piquant », par « bon, fin », par « beau, élégant, pimpant », par « intelligent, habile » ou encore par « faisant souffrir cruellement ». Dans les premières lignes d'un document stratégique, un qualificatif exprimant d'emblée l'attention accrue à apporter aux personnes les plus démunies serait bienvenu, à la place d'un terme aussi ambigu.

Peu après, le texte mentionne opportunément la crise qui a exacerbé les défis sociaux et indique que « les politiques doivent de manière probante contribuer à la cohésion sociale en s'attaquant au chômage et en favorisant l'inclusion sociale, tout en sécurisant les marchés du travail ..».

Introduisant l'énoncé de 3 priorités-clés, le texte énonce que la vision 2020 concerne tous les pays mais doit être adaptée aux spécificités nationales de manière à « promouvoir la croissance pour tous ».

Il nous apparaît que si la croissance doit bien concerner tous les pays de l'Union européenne, elle doit concerner aussi les personnes. L'Union Européenne doit être plus solidaire, que ce soit en interne et en externe, que ce soit entre pays, entre générations et entre catégories sociales.

Cette nécessité de solidarité et de préoccupation des personnes qui sont privées de considération et de dignité et privées d'accès aux services de base que sont l'alimentation, la santé, le logement devrait se refléter dans le choix et l'énoncé des priorités. En outre, le rôle des associations dans ces domaines devrait être mieux reconnu.

Ainsi la 1^{ère} priorité qui concerne l'éducation, l'innovation et la créativité reconnaît-elle bien l'éducation comme « l'un des moyens les plus efficaces de combattre l'inégalité et la pauvreté » et le fait de prévenir les sorties précoces de l'école réduit bien l'exclusion sociale future. Mais d'autres mesures devraient être envisagées, qui permettent l'accès à l'éducation des personnes démunies de ressources ou d'une connaissance suffisante de la langue.

La 2^{ème} priorité intitulée « empowering people in inclusive societies » est également pertinente, mais le développement de l'esprit d'initiative ou d'entreprise devrait être suscité aussi parmi les personnes qui ne sont pas encore ou ne sont plus en âge d'avoir un emploi rémunéré. La FEBA et ses milliers d'associations humanitaires partenaires peuvent

témoigner que l'inclusion sociale des personnes passe par la participation active de celles-ci en échange des services qui leur sont rendus. Ainsi se construit la cohésion sociale qui ne veut laisser personne à l'écart du chemin.

La 3^{ème} priorité intitulée « creating a competitive, connected and greener economy » mentionne bien la nécessité de réduire la pression sur les ressources. Une mention sur un usage éthique de celles-ci paraît opportune, au regard des abus récents révélés par la crise financière. Parmi ces ressources se trouvent aussi les personnes qui apportent à la société leur travail rémunéré ou bénévole, leurs talents et leurs différences pour peu qu'on leur en donne l'occasion. Il importe de les citer et de s'en préoccuper (au moins autant que les ressources financières) car elles ont besoin d'un développement de vie durable et harmonieux.

Par ailleurs, le document évoque bien les secteurs de l'industrie et des services mais passe sous silence celui de l'agriculture. Alors que l'accès au droit à l'alimentation est facilité par l'orientation d'une partie (en surplus ou non) de la production agricole vers les personnes les plus démunies, cette omission nous inquiète.

En conclusion la FEBA demande que les 3 priorités énoncées fassent place de manière plus approfondie aux personnes en situation d'exclusion sociale qui sont en nombre croissant et que globalement le rôle des associations qui agissent pour favoriser l'accès aux droits de la personne et aux services de base et sont des acteurs de cohésion sociale soit reconnu et facilité.

A Bourg-la-Reine, le 20 janvier 2010
Jean M. Delmelle, Président